



RESUME DU CHSCT DU 8 DECEMBRE 2020 EN AUDIOCONFERENCE

M DACHICOURT, président du CHSCT, étant excusé, il est remplacé par M POUPLARD pour ce CHSCT.

Présent.e.s :

M POUPLARD, Président

M GUILHAUMON, Adjoint du responsable PPR

Anny METRAN, secrétaire-animatrice

Docteur GUIBE-HUBERT, médecin de prévention

Karine RION, assistante de prévention

David GUYENOT, inspecteur santé et sécurité au travail

Marielle GERAULT, assistante sociale

Antoinette LABBE et Michel LESUR, Solidaires Finances

Pascale CAHU et Stéphane GUILBERT (secrétaire), FO Finances

Jean-Bernard NIGHAOUI, CFDT Finances

Liminaire intersyndicale

Réponse du Président

Il déplore l'injustice de notre remarque sur les difficultés de mettre en place de manière efficace les gestes barrières et les mesures de distanciation sociale.

Il nous a précisé que les conditions de travail des personnels en télétravail fait partie des préoccupations de la Direction locale.

Le traitement des risques psychosociaux sera pris en charge de manière individuelle.

Le Président reconnaît des difficultés sur certaines applications informatiques. Il précise que la Centrale met tous les moyens en œuvre pour améliorer la situation.

1) Point sur la situation sanitaire au sein de la DDFIP de l'Orne (pour information)

Depuis une semaine, on assiste à un tassement des cas avérés de covid 19. Depuis le 1^{er} septembre 2020, 13 cas positifs ont été déclarés. Hier, 5 agent.e.s étaient en ASA ou en septaine.

La Direction réalise actuellement un suivi de l'état des stocks du matériel sanitaire. Par exemple, sur le site de la Direction rue du Pont-Neuf, le stock en masques permettrait de faire face pendant 3 mois.

Le télétravail est un enjeu bien compris par les agent.e.s de la Direction. 60 % des personnels de la Direction sont équipés pour télétravailler. Hier, 35 % d'entre eux étaient en télétravail.

Un recensement va être effectué auprès des chef.fe.s de services pour évaluer les besoins en téléphones portables, en particulier dans les trésoreries et les SIP.

La Direction prépare avec les actrices et les acteurs de prévention l'élaboration d'un questionnaire sur les conditions de travail des collègues qui sont en télétravail. Ce questionnaire portera non seulement sur les besoins en matériel, mais également sur leur ressenti. Le but est de faire émerger des besoins non encore exprimés.

Un travail spécifique va être mené avec le Médecin de Prévention (MP) sur les conditions de travail des personnes vulnérables (qui sont au nombre de 34).

2) Actualisation du Plan de prévention et présentation du fonctionnement des services de la DDFIP de l'Orne (pour information)

L'Assistante de Prévention (AP) a insisté sur l'importance de la distanciation lors des « pauses masques ».

En ce qui concerne le plan d'organisation spatial des services, ce dernier est en cours d'élaboration. En effet, celui du mois d'octobre est déjà obsolète, en raison du nombre croissant d'agent.e.s en télétravail et de la situation de celles et ceux en présentiel qui ont dû changer de bureau.

Au sujet du marquage au sol des zones de circulation, tout est O.K. au niveau des locaux de la DDFIP 61. Une organisation syndicale a fait cependant remarquer que ce marquage est inexistant pour les autres services de la Préfecture présents au sein de la cité administrative d'Alençon. L'AP va prendre contact avec le responsable du BAMCA (Bureau d'Accueil Mutualisé de la Cité Administrative) pour trouver une solution à cette problématique. Pour le MP, pour éviter cette source de contamination potentielle, il faudrait que les agent.e.s de la DGFIP rejoignent leur bureau par l'extérieur de la cité administrative.

La Direction locale va également contacter le responsable du BAMCA pour deux autres sujets :

- l'existence d'un seul local extérieur pour les fumeuses et les fumeurs provoque des allers et venues dans les couloirs de la cité administrative. La construction d'un deuxième local serait souhaitable.
- certaines portes coupe-feu sont retenues par des taquets de bois. Pour l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST), il ne faudrait pas que le risque covid soit remplacé par un risque plus important.

Pour la VMC (trésorerie de l'Aigle et site d'Argentan rue de l'Entrepôt), la Direction assure que son bon fonctionnement est attesté par un contrôle annuel réalisé par une société agréée.

Le MP insiste sur les risques importants de contamination lors des « pauses-café ». Il préconise de conserver ces pauses qui sont primordiales pour maintenir le lien social mais en veillant à emporter sa boisson et à la consommer à son poste de travail.

3) Analyse et examen des observations des registres santé et sécurité au travail, des accidents de service et des fiches de signalement d'agression (pour information)

- 1 accident de service le 4 novembre ayant entraîné 3 jours d'ITT.

Le MD regrette que dans le tableau, il ne figure pas assez de détails sur les circonstances de l'accident, ce qui permettrait d'établir un arbre des causes.

L'Assistance Sociale indique que ces informations lui seraient également utiles car elles pourraient lui servir d'appui lors de la prise en charge des conséquences sociales d'un accident de service (en particulier lorsque l'agent.e impliqué.e est une personne seule avec enfant.s)

- 2 fiches de signalement avec rappels à la loi

Le MD déplore l'impossibilité de connaître à moyen terme, l'impact des agressions dont sont victimes les agent.e.s. Elle insiste sur l'importance du soutien du chef (de la cheffe) de service et des collègues lors des cas d'agressions.

Les représentant.e.s de Solidaires Finances ont indiqué qu'avec la diminution de la réception physique, les agressions verbales avaient lieu de plus en plus au téléphone. Pour faire suite à ce que nous avons déjà écrit dans la déclaration liminaire, nous avons insisté sur les difficultés des personnels en télétravail qui pensent très rarement à signaler ces incidents, et qui ne bénéficient plus d'un soutien immédiat du reste de l'équipe de travail.

Le Président nous a répondu qu'une action de sensibilisation serait menée auprès des télétravailleuses au sujet des risques d'agression au téléphone.

4) Budget 2020 : examen et bilan de l'exercice (pour avis)

Le budget annuel d'un montant de 42 302 € sera clôturé avec un solde de 28,32 €.

Pour l'analyse de la qualité de l'air au bâtiment D de la cité administrative d'Alençon, le devis a été signé avant le début du deuxième confinement. Les capteurs vont être installés la semaine avant les fêtes de fin d'année, car la pose de ces capteurs au mois de novembre aurait faussé les relevés en raison de la baisse du trafic routier.

Une commande de 65 masques inclusifs pour les usagers et collègues malentendant.e.s a été effectuée, au prix de 15 € l'unité. Ils vont être déployés en premier lieu pour les agent.e.s d'accueil, dans les SIP et les trésoreries.

Il reste donc des crédits de paiement, pour l'analyse du radon, et pour l'analyse de la qualité de l'air. Le paiement pour ces opérations aura lieu en 2021.

Le budget est adopté à l'unanimité.

5) Questions diverses

- A l'initiative de la Secrétaire Animatrice

Divers documents du Secrétariat Général sont mis à la disposition des agents : agents présentant un risque de développer une forme grave d'infection au virus ; prise en charge d'une personne symptomatique et des « cas contacts »

Utilisation de l'application MIOGA pour les membres du CHSCT. Il s'agit d'une application qui permet aux membres du CHSCT de consulter tous les documents des CHSCT qui se sont déroulés et également les documents du prochain CHSCT. Cela permet de ne pas surcharger les boîtes mails en raison d'envois parfois très volumineux.

Ce mode de transmission des documents a recueilli l'approbation des membres du comité.

- A l'initiative de la Direction

L'espace CHSCT sur Ulysse 61 va être modernisé. Cette nouvelle présentation, plus dynamique, permettra aux agent.e.s de mieux identifier les actrices et les acteurs de prévention. Une nouvelle rubrique, concernant les missions du CHSCT, sera également intégrée.

- A l'initiative de Solidaires Finances

L'une de nos revendications du mois de mai dernier était d'obtenir la présence d'un vigile pendant la campagne IR à la cité administrative d'Alençon. Nous avons été patient.e.s et dès le 2 novembre, cette revendication a été satisfaite. Mais notre joie a été de courte durée puisque ledit vigile n'était déjà plus présent le lundi 30 novembre.

Le Président nous a expliqué que la présence de ce vigile était davantage lié au contexte attentats qu'à la campagne des avis. Pourtant, au mois de novembre, nos collègues assurant l'accueil de la cité administrative (titulaires et vacataires) ont vu leurs conditions de travail devenir un peu moins dégradées.

Le Président a évoqué également un problème de coût supporté par les services de la Préfecture de l'Orne (2000 € par mois).

L'assistance sociale a proposé un retour d'expérience avec le personnel d'accueil, et d'évoquer avec les agent.e.s concerné.e.s leurs attentes pour l'avenir, en particulier en matière de sécurité.

Enfin, nous n'avons pas pu passer sous silence les événements de ces dernières semaines sur le site de la rue de l'Entrepôt, à Argentan. Nous avons redit notre désaccord sur les pressions qu'ont pu subir la cheffe de service et les agent.e.s présent.e.s sur site, suite à notre intervention intersyndicale pour poser des questions légitimes sur le remplacement du personnel de ménage dans un contexte de pandémie. Le Président ne nous a pas contredit sur ce point. Cela va mieux en le disant...